

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI
RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE RUHENGERI

Handwritten signature in red ink

Ruhengeri, le 23 février 1951.-

N° 494 / T.P.4 b.

Référence: Lettre n° 435/T.P.4 b.
du 14 février 1951 de
Monsieur le Résident
du Ruanda.

- TRANSMIS copie pour information à
- Monsieur le Résident du Ruanda à KIGALI.
- A Monsieur le Résident de l'Urundi à KITEGA
- A Monsieur le Substitut du Procureur du Roi à KIGALI.
- A Monsieur le Substitut du Procureur du Roi à KITEGA.

OBJET:

Police routière.
-:-

KIBUNGO



4723

Ruhengeri, le 23 février 1951.-

L'Administrateur de Territoire,
R. GAUPIN,

Monsieur l'Administrateur,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance
qu'aucun permis de conduire n'a été retiré, jusqu'à pré-
sent, en Territoire de Ruhengeri.

L'Administrateur de Territoire,

R. GAUPIN.

Handwritten signature of R. Gaupin

Monsieur l'Administrateur de Territoire

à

KIBUNGU

Handwritten notes:
397/T.P.4
1/3/51

RESIDENCE DE L'URUNDI
TERRITOIRE DE NGOZI.

C.T.
//

N° 397/T.P. Transmis à Monsieur le Résident de l'Urundi, suite
à son n°640/T.P. du 8 février 1951.

à Monsieur le Résident du Ruanda à Kigali

- à Monsieur le Substitut du Procureur du Roi à Usumbura
- à Monsieur le Substitut du Procureur du Roi à Kitega
- à Monsieur le Substitut du Procureur du Roi à Kigali
- à Monsieur l'Administrateur de Territoire à Kitega
- à Monsieur l'Administrateur de Territoire à Bubanza
- à Monsieur l'Administrateur de Territoire à Usumbura
- à Monsieur l'Administrateur de Territoire à Mubinga
- à Monsieur l'Administrateur de Territoire à Muramvya
- à Monsieur l'Administrateur de Territoire à Ruyigi
- à Monsieur l'Administrateur de Territoire à Rutana
- à Monsieur l'Administrateur de Territoire à Bururi
- à Monsieur l'Administrateur de Territoire à Kigali
- à Monsieur l'Administrateur de Territoire à Astéda
- à Monsieur l'Administrateur de Territoire à Nyansa
- à Monsieur l'Administrateur de Territoire à Kisenyi
- à Monsieur l'Administrateur de Territoire à Ruhengeri
- à Monsieur l'Administrateur de Territoire à Biumba
- à Monsieur l'Administrateur de Territoire à Kibungu - *nyuzi*
- à Monsieur l'Administrateur de Territoire à Shangugu
- à Monsieur le Chef de Secteur à Kayanza.

Ngozi, le 16 février 1951
L'Administrateur de Territoire, ff.
M. GERGEAY,

M. Gergeay

420/5P
1/3/57

REGISTRE DE L'UNION
TERRITOIRE DE NGOZI.

RELEVÉ des permis de conduire retirés en
Territoire de NGOZI.

| N° d'ordre | Identité du bénéficiaire du permis de conduire | N° du permis et date de délivrance | Date de retrait | Durée du retrait | Retiré par |
|------------|--|------------------------------------|-----------------|------------------|---------------|
| 1 | NDOPANGOA Frédéric, fils de Noda et (+) de Kanjenge (+) Org. Bonda | N° 665/Use 1.2.47 | 14.9.48 | six mois | A.T. Ngozi |
| | KAZIBA Pastor fils de Ndjalo(+) et de Gout (+) Org. Terr. de Djugu | N° 489/Paulin 25.5.1946 | 1.9.48 | six mois | A.T. Ngozi |
| | BAFU MOJA fils de Mogeri (+) de Kalikali (+) Org. G. Irunu | N° 89 30.XII.37 | 5.7.49 | six mois | A.T.A. Ngozi. |

**TERRITOIRE DU RWANDA-URUNDI
RESIDENCE DU RWANDA
TERRITOIRE DE KIBUNGU**

Kibungu, le 1er mars 1951

N° 386/T.P.4 b.

**Références: Lettre n°435/T.P.4 b.
du 14 février 1951 de
Monsieur le Résident
du Rwanda.**

- ENANNEN copie pour information à**
- Monsieur le Résident du Rwanda à KIGALI.--**
 - A Monsieur le Résident de l'Urundi à KITEGA.--**
 - A Monsieur le Substitut du Procureur du
Roi à KIGALI.--**
 - A Monsieur le Substitut du Procureur du
Roi à KITEGA.--**

OBJET:

Police routière.

**Kibungu, le 1er mars 1951
L'Administrateur de Territoire, ff.,
A. d'ARIANOFF.,**

Monsieur l'Administrateur,

**J'ai l'honneur de porter à votre connaissance
qu'aucun permis de conduire n'a été retiré, jusqu'à présent,
en Territoire de Kibungu.**

**L'Administrateur de Territoire, ff.,
A. d'ARIANOFF.,**

A Monsieur l'Administrateur de Territoire

A

RÉSIDENCE DU RUANDA.

N°435/1.P.4.b.

OBJET:

Police routière.

6/TP 4.b
22/2/57

LT

Monsieur l'Administrateur de Territoire,

Faisant suite à une demande émanant de Monsieur le Résident de l'Urundi, j'ai l'honneur de vous demander d'envoyer le relevé complet des permis de conduire, retirés par vous, aux autorités suivantes:

- a) à chaque administrateur de territoire tant de la Résidence du Ruanda que de celle de l'Urundi.
- b) à Messieurs les Substituts du Procureur du Roi de Kigali, Kitega et Usumbura.-
- c) à Monsieur le Résident de l'Urundi et à moi-même.-

En outre, vous voudrez bien procéder de même pour tous les retraits que vous serez amené à prononcer à partir de la réception de la présente.-

Pour le Résident du Ruanda en route
Le Résident-Adjoint, D. VAUTHIER,

Monsieur l'Administrateur de Territoire

à

KIBUNGU.

RESIDENCE DU RUANDA.
TERRITOIRE D'ASTRIDA.

Astrida, le 2 mars 1951.-

N°475/T.P.

Objet:
Police Routière.-

CT

496/TP
15/3/51

Monsieur le Résident,
Monsieur le Substitut,
Monsieur l'Administrateur de Territoire,

Suite à la lettre n°435/T.P.4.b. du I4-2-1951
de Monsieur le Résident du Ruanda, j'ai l'honneur de porter à votre
connaissance qu'à ce jour I permis de conduire a été retiré.

Titulaire: MBONYINGUNGA, fils de Rwatambuga (ev) et de Bavugirije
(ev) originaire de Nyabirambo (Bwanacyambwe) territoire Kigali
résident à Mbazi (Busanza, territoire d'Astrida).

Durée du retrait: 6 mois à partir du 22-3-1950.

Motif du retrait: ivresse en conduisant un véhicule.

Pour l'Administrateur de Territoire,
Le Commissaire de Police, Ch. LEES,

A Messieurs les Résidents du Ruanda à Kigali
de l'Urundi à Kitega

Messieurs les Substituts du Procureur du Roi à Kigali
à Usumbura
à Kitega

Monsieur l'Administrateur de Territoire de & à Nyanza - Kigali - Kibungu -
Biumba - Ruhengeri - Kisenyi-
Shangugu

Monsieur l'Administrateur de Territoire de & à Usumbura - Kitega - Bubanza -
Muramvya - Ngozi - Muhinga -
Rutana - Bururi - Ruyigi

CT

N° 456 / T.P.

OBJET: Police routière.-

495/T.P.
15/3/51

TRANSMIS copie pour information à

- Monsieur le Résident de l'Urundi à KITEGA,
- Monsieur l'Administrateur de Territoire à KIGALI,
- Monsieur l'Administrateur de Territoire à NYANZA-Ru,
- Monsieur l'Administrateur de Territoire à ASTRIDA,
- Monsieur l'Administrateur de Territoire à KIBUNGU,
- Monsieur l'Administrateur de Territoire à BIUMBA,
- Monsieur l'Administrateur de Territoire à KISHENZI,
- Monsieur l'Administrateur de Territoire à RUMENGERI,
- Monsieur l'Administrateur de Territoire à KITEGA,
- Monsieur l'Administrateur de Territoire à Ngozi,
- Monsieur l'Administrateur de Territoire à MURAMVYA,
- Monsieur l'Administrateur de Territoire à MURURI,
- Monsieur l'Administrateur de Territoire à MUKINGA,
- Monsieur l'Administrateur de Territoire à MUYIGI,
- Monsieur l'Administrateur de Territoire à MURANA,
- Monsieur l'Administrateur de Territoire à MURANZA,
- Monsieur l'Administrateur de Territoire à USUMBURA .-
- Monsieur le Substitut du Procureur du Roi à KIGALI,
- Monsieur le Substitut du Procureur du Roi à KITEGA,
- Monsieur le Substitut du Procureur du Roi à USUMBURA .-

L'ADMINISTRATEUR DE TERRITOIRE,
A. JAENEN

Monsieur le Résident,

Me référant à votre lettre N° 435/T.P.4.d.
du 14 février courant, j'ai l'honneur de porter à votre
connaissance qu'aucun permis de conduire n'a été retiré en
Territoire de Shangugu .-

L'ADMINISTRATEUR DE TERRITOIRE,
(sé) A. JAENEN,

MONSIEUR LE RESIDENT DU RUANDA

K I G A L I .-

RÉSIDENCE DU RUANDA.
Territoire de Nyanza.

Nyanza, le 1er mars 1951.

N° 446/T.A.2.

Tous

Rép. au n° 405/T.A.4.b.
du 14 février 1951
de Mr. le Résident
du Ruanda.

OBJET:

Retrait Permis de conduire.

Monsieur l'Administrateur de Territoire,

Suite à la lettre émise de Monsieur le
Résident du Ruanda, j'ai l'honneur de vous faire parvenir
ci-dessous, la liste des chauffeurs dont le permis de con-
duire a été retiré.

*457/TP2
8/3/51*

| N° | Identité du : bénéficiaire : du permis de : de conduire | N° du permis : | Date de : et date de : de délivrance : | Durée du : retrait : | Retiré par : |
|----|--|-------------------|---|----------------------------|-----------------|
| 1 | : KACONGO : Stephane | : 580 | : 5.2.48 : 17.5.48/Aigali | : définitif : | : A. T. Nyanza. |
| 2 | : MUSA : Asumani | : 607 | : 19.5.48 : Ususbura | : id. : | : id. |

Pour l'Administrateur de Territoire
absent,

L'Administrateur Territorial, Assistant
P. ACKÉ B. N.

A Monsieur l'Administrateur de Territoire
de et à

KIBUNGU .-

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI
RESIDENCE DE L'URUNDI
TERRITOIRE DE MUHINGA.

Muhinga, le 27 février 1951.

N° 657 /T.P.

Tous

Objet:
Police Routière.

Monsieur le Résident,

Monsieur le Substitut,

Monsieur l'Administrateur de Territoire,

452/TP
8/3/51

Suite à la lettre N° 640/T.P. du 8/2/1951 de Monsieur le Résident de l'Urundi, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'à ce jour aucun permis de conduire n'a été retiré en Territoire de Muhinga.-

Pour l'Administrateur de Territoire absent,

L'Administrateur Territorial Assistant,
E. WARNIMONT.

AA Messieurs les Résidents de l'Urundi à Kitega
du Ruanda à Kigali

Messieurs les Substituts du Procureur du Roi à USUMBURA
à Kitega
à Kigali

A Messieurs les Résidents-Adjoints de l'Urundi à Kitega
du Ruanda à Kigali

A Monsieur l'Administrateur de Territoire de & à USUMBURA
Kitega
Subanza
Muravya
Ngozi
Rutana
Bururi

A Monsieur l'Administrateur de Territoire de & à ASTRIDA
Nyanza
Kigali
- Kibungu
Biumba
Ruhengeri
Kisenyi
Shangugu

RESIDENCE DU RWANDA.
TERRITOIRE DE KISENYI.
-----R.F.-----

Kisenyi, le 1er Mars 1951.-

A
AT
ATA
CUT.

N° 538/P.P.-

OBJET:
Police Routière

Monsieur le Résident,

Votre:435/T. .A.b.-
du 14/.../1951.-

Suite à votre lettre reprise en marge, j'ai l'honneur de vous faire savoir qu'en date du 19/Mai/1948 il a été notifié au nommé MUSA BIN ASUMANI fils de Asumani et de Zafarani originaire de Mbarara chefferie Mubarago en Uganda que son permis de conduire n°607 délivré à Usumbura le 12/4/47 lui était retiré définitivement suite à sa condamnation par T.T.R. Jugement 1827/502/Kisenyi en date du 8/5/1948.-

Aucun autre permis de conduire n'a été retiré.

LE COMMISSAIRE DE POLICE

MARIELS, J.

A Monsieur le Résident
du Rwanda à KIGALI.

- Copie à Monsieur le Résident de l'Urundi à KITEGA.
- Copie à Monsieur le Substitut du Procureur du Roi à KIGALI.
- Copie à Monsieur le Substitut du Procureur du Roi à KITEGA.
- Copie à Monsieur l'officier de Police Judiciaire à RYANGA.
- " " " " " " " AKIRIDA.
- " " " " " " " KIBUNGU.
- " " " " " " " BIHABA.
- " " " " " " " SHANJUGU.
- " " " " " " " BUMENGEZI.
- " " " " " " " NGOMI.
- " " " " " " " KITEGA.
- " " " " " " " IRABAVYA.
- " " " " " " " SURURI.
- " " " " " " " AMINGA.
- " " " " " " " RYIGI.
- " " " " " " " KIRWA.

454/TD
P/3/37